



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

manifestations

Question au Gouvernement n° 1182

Texte de la question

VIOLENCES LORS DU SOMMET DE L'OTAN À STRASBOURG

M. le président. La parole est à M. Jean-Philippe Maurer, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Philippe Maurer. Madame la ministre de l'intérieur, le week-end dernier, en marge du sommet de l'OTAN, les quartiers du Port-du-Rhin et du Neuhof ont été les victimes d'une bande de casseurs, les " Black blocks ", qui étaient venus à Strasbourg pour tout détruire.

M. Roland Muzeau. Où était la police ?

M. Jean-Philippe Maurer. Deux mille individus cagoulés ont engagé les hostilités dès jeudi soir. Ils ont notamment ravagé le quartier du Port-du-Rhin, armés de barres de fer et de matraques, détruisant la seule pharmacie du quartier, un hôtel, des bâtiments publics et privés, dégradant une chapelle et une église.

M. Patrick Roy. Que fait la police ?

M. Jean-Philippe Maurer. Ils sont trop lâches pour agir à visage découvert. En Allemagne, en revanche, aucun individu cagoulé ne peut prendre part à une manifestation et ce fait est passible d'une sanction.

Les militants anti-OTAN ont donc entraîné dans leur sillage des casseurs qui oeuvrent pour la paix à coups de cocktails molotov et de jets de pierres.

Les dégâts provoqués par ces voyous sont nombreux...

M. Maxime Gremetz. Et la police ?

M. Jean-Philippe Maurer. ...et j'ai une pensée pour les Strasbourgeois qui ont vécu ce traumatisme, et pour les commerçants de ces quartiers dont certains ont tout perdu.

Permettez-moi aussi, car j'étais sur le terrain durant toutes ces journées, de rendre hommage au courage des fonctionnaires de police et de gendarmerie, qui ont dû faire face à des situations bien difficiles.

M. Patrick Lemasle. Une heure et demie après !

M. Jean-Philippe Maurer. A ce sujet, les attaques de M. Ries, maire de Strasbourg, concernant la sécurisation de la ville, sont regrettables, puisque quelques jours avant le sommet, il vous déclarait que le dispositif déployé à Strasbourg était parfaitement adapté. Pourquoi aujourd'hui se contredit-il ?

L'heure est aux réparations, et donc à un soutien financier qui aide les habitants et les commerçants de ces quartiers à retrouver l'espoir et à oublier les traumatismes causés par ces dégâts.

Madame la ministre, je souhaiterais savoir si ces bandes de casseurs extrêmement violentes ont été identifiées et arrêtées, et connaître le dispositif que compte mettre en place l'Etat pour aider à la réparation des dommages causés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur Maurer, je vous remercie d'abord d'avoir rendu hommage aux forces de police et de gendarmerie. Elles le méritent. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. Maxime Gremetz. Il faudrait plutôt une commission d'enquête ! (*Huées sur les bancs du groupe UMP.*)

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur*. J'ai, ce matin, présidé la réunion de *debriefing* sur ces événements et je peux vous affirmer que, pendant toutes ces journées, elles ont agi avec professionnalisme et

avec sang-froid. Elles ont permis que le sommet se déroule sans que l'on ait à déplorer des blessés graves, voire des morts, comme ce fut le cas lors de précédents sommets, et ce ne fut pas facile. En effet, le jour de la manifestation, certains groupes très violents, casqués, masqués, armés, ont commis des dégradations extrêmement importantes. D'ores et déjà, un certain nombre de ces personnes ont été interpellées et déférées à la justice et six d'entre elles ont déjà été condamnées à des peines d'emprisonnement ferme.

Devant la menace réelle que représentaient ces groupes hyper-violents, les forces de police ont privilégié la protection des personnes. Mais je comprends l'émotion des Strasbourgeois qui ont subi les dégradations que vous avez évoquées. Nous allons bien sûr les aider. L'État prendra en charge l'indemnisation des dégradations et des pertes d'exploitation. Dès hier, le préfet a commencé à réunir les victimes, et je l'ai chargé d'organiser, dès cette semaine, une réunion avec les assureurs et les victimes afin de trouver les meilleures solutions.

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et sur quelques bancs du groupe NC.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Maurer](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1182

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 avril 2009